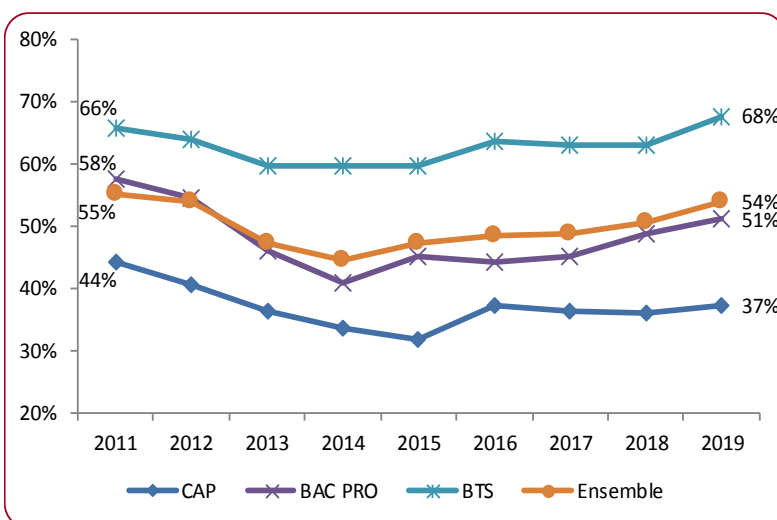


L'insertion professionnelle des lycéens en 2019 dans l'académie de Bordeaux

En février 2019, 54 % des lycéens sont en emploi sept mois après la fin de leurs études professionnelles en lycée. Les autres sont au chômage (28 %), en service civique (6 %), en stage (4 %) ou inactifs (8 %). En un an, le taux d'emploi a progressé de 3 points, passant de 51 % en 2018 à 54 % en 2019.

54 % des lycéens sont en emploi en février 2019

Evolution des taux d'emploi après la sortie de formation (en %)



En juin 2018, près de 7 000 lycéens sont sortis d'une année terminale de formation professionnelle dans l'académie. Ils ont été interrogés sept mois après la fin de leurs études, en février 2019, sur leur situation et sur les conditions de leur insertion professionnelle.

La moitié de ces jeunes est issue de baccalauréat professionnel (51 %), 32 % de BTS et 17 % de CAP.

Parmi les jeunes sortis de lycée en juin 2018, 54 % sont en emploi sept mois après.

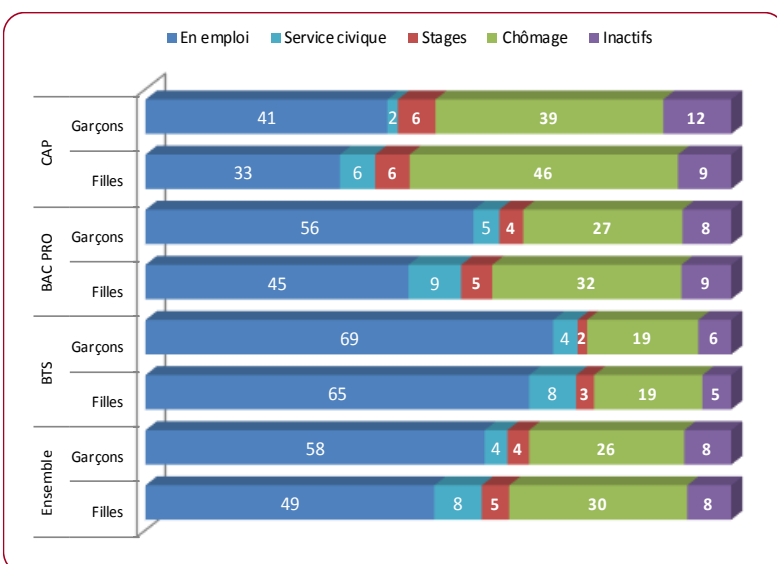
Plus le niveau de formation est élevé, plus les chances d'obtenir un emploi rapidement sont importantes. En février 2019, le taux d'emploi est de 37 % pour les sortants de CAP, 51 % pour les sortants de bac professionnel et 68 % pour les jeunes issus de BTS.

La progression du taux d'emploi entamée depuis février 2015 s'accroît cette année (+ 3 points entre 2018 et 2019) et concerne tous les niveaux. Elle est particulièrement marquée pour les sortants de BTS pour qui le taux s'améliore de 5 points en un an. Pour les sortants de bac professionnel et de CAP, la hausse a été plus modérée (respectivement +2 et +1 point entre 2018 et 2019).

Source : IVA 2011 à IVA 2019 - Rectorat de Bordeaux

Taux d'emploi = nombre de sortants en emploi / nombre de sortants (pondérés)

Situation au 1er février 2019 des sortants de lycée selon le sexe et la classe de sortie (en %)



Un taux d'emploi supérieur chez les garçons

En février 2019, le taux d'emploi des garçons est nettement supérieur à celui des filles (58 % contre 49 %), l'écart se creusant par rapport à l'année précédente (+9 points, contre +5 points en 2018).

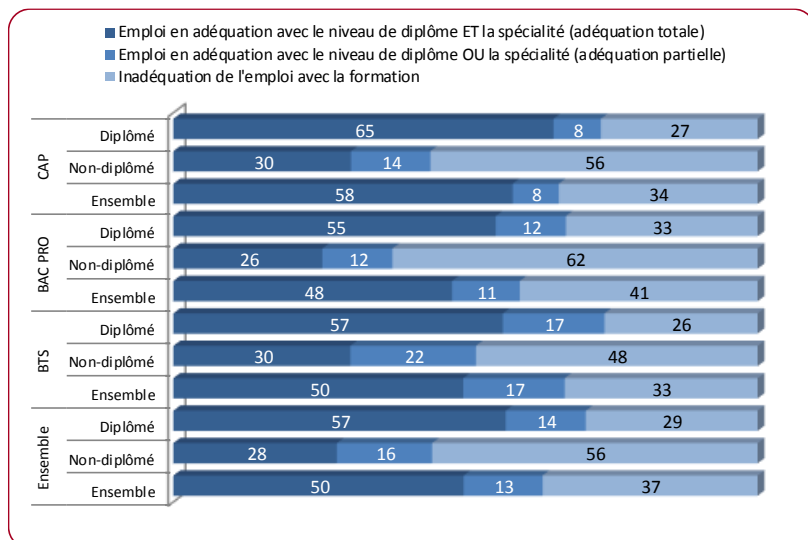
Cette différence se retrouve quel que soit le diplôme mais est particulièrement marquée pour les sortants de baccalauréat professionnel (56 % chez les garçons, contre 45 % chez les filles). L'écart est moins marqué pour les sortants de CAP et surtout pour les jeunes issus d'un BTS.

Ces écarts s'expliquent en partie par un choix différent de spécialité chez les filles et chez les garçons. En effet, certaines spécialités, largement plus prisées chez les garçons, affichent des taux d'insertion particulièrement élevés (technologies industrielles, mécanique et structures métalliques...).

Entre 2018 et 2019, la progression du taux d'emploi est plus forte chez les garçons (+ 5 points) que chez les filles (+ 1 point).

Source : IVA 2019 - Rectorat de Bordeaux

Correspondance entre l'emploi et la formation suivie par les jeunes en emploi au 1er février 2019 (en %)

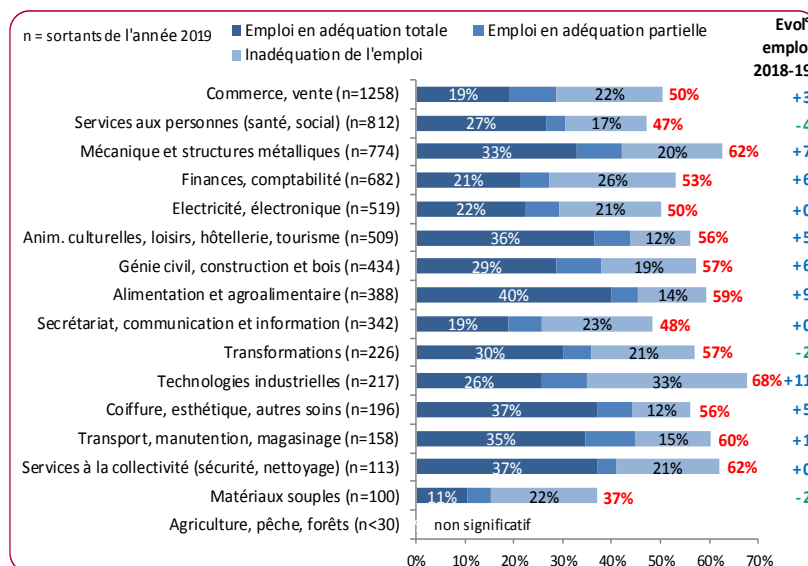


Le diplôme, véritable atout en termes d'insertion

A la fin de leurs études professionnelles, 82 % des jeunes ont obtenu le diplôme préparé. L'obtention du diplôme préparé se révèle un atout majeur pour entrer dans la vie active. En effet, 55 % des lycéens ayant décroché leur diplôme sont en emploi sept mois après la fin de leur formation, contre 44 % pour ceux qui ne l'ont pas obtenu.

L'emploi trouvé est beaucoup plus souvent en adéquation avec la formation suivie lorsque les jeunes ont obtenu leur diplôme. Ainsi, parmi les jeunes en emploi diplômés, 57 % occupent un emploi en adéquation totale avec leur formation, contre 28 % pour les non-diplômés. L'obtention du diplôme est encore plus déterminante aux niveaux de formation les moins élevés.

Taux d'emploi selon la spécialité de formation et l'adéquation avec la formation (en %)



Une amélioration du taux d'emploi dans presque toutes les spécialités de formation

L'emploi à court terme des lycéens, ainsi que son adéquation avec la formation suivie, varie selon la spécialité de formation. Le taux d'emploi passe ainsi de 37 % dans les spécialités des matériaux souples à 68 % dans celles des technologies industrielles. Les spécialités du commerce et de la vente, caractérisées par le plus fort volume de sortants, présentent un taux d'emploi inférieur à la moyenne (50 %). Par ailleurs, dans ces spécialités, seuls 19 % des sortants ont trouvé un poste en adéquation totale avec leur formation, contre 40 % dans les spécialités de l'alimentation et de l'agroalimentaire.

Entre 2018 et 2019, le taux d'emploi a progressé dans presque toutes les spécialités. La plus forte hausse concernent les spécialités des technologies industrielles (+ 11 points).

A l'inverse, le taux d'emploi a diminué dans les spécialités des services aux personnes (- 4 points), des transformations (- 2 points) ainsi que dans celles des matériaux souples (- 2 points).

Source : IVA 2019 - Rectorat de Bordeaux

L'enquête IVA 2019

L'enquête Insertion dans la Vie Active (IVA) est un dispositif national piloté par le ministère de l'Education nationale. Elle a pour but de mesurer l'insertion professionnelle des jeunes sept mois après la fin de leurs études. Elle est réalisée chaque année, dans toutes les académies de métropole et d'outre-mer, auprès de tous les sortants des années terminales de formations professionnelles des lycées publics ou privés sous contrat (hors bac technologique et premières professionnelles).

Le questionnaire, rénové en 2017, distingue désormais une situation de service civique ou volontariat non repérée auparavant. Cette situation, qui fait l'objet d'une modalité spécifique, n'est pas prise en compte dans le calcul du taux d'emploi.

En 2019, la population interrogée est de 9 913 présumés-sortants dans l'académie et le taux de réponse final s'établit à 55 %. Ce taux de réponse a été atteint notamment grâce à la poursuite du partenariat engagé depuis sept ans dans l'académie, pour améliorer la participation des jeunes via des relances téléphoniques. Comme l'année dernière, ce partenariat a concerné les trois académies de la région Nouvelle-Aquitaine (Bordeaux, Poitiers et Limoges). Les relances téléphoniques, financées par la Région, ont été réalisées par un prestataire du 24 juin au 11 juillet 2019.

Pour aller plus loin :

- Les résultats académiques IVA-IPA 2018 : [Brèves Stats n° 04-18](#) (lycéens) ; [Brèves Stats n° 05-18](#) (apprentis)
- Les résultats Nouvelle-Aquitaine IVA-IPA 2018 : [Résultats détaillés Lycéens](#) ; [Résultats détaillés Apprentis](#)
- Note d'information nationale IVA-IPA 2018 : [NI n° 19.10](#) (lycéens) ; [NI n° 19.11](#) (apprentis)
- Les résultats des années antérieures : [Archives](#)

Sophie DONCQUE